

ANNEXE 2024

REGLEMENT JEU SMS TNTV « PLEIN »

A. ORGANISATEUR, PERIODE ET NOM DU JEU :

TAHITI NUI TELEVISION « TNTV » (l'Organisateur du Jeu) dont le siège social est situé quartier de La Mission à Papeete, Tahiti, organise du 01/09/2024 au 31/10/2024, un jeu SMS intitulé « PLEIN ».

B. MOT CLE

Le MOT CLE à envoyer par SMS pour participer au Jeu est « **PLEIN** ». **Prix du sms 370 xpf TTC**

C. NUMERO

Le numéro court auquel le participant au Jeu doit envoyer sa/ses réponses est le **7500**.

D. DATE DU TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort déterminant du ou de la gagnante à l'issue du Jeu, est prévu le « **04/11/2024** ».

E. NATURE ET VALEUR DES LOTS A GAGNER

La dotation prévue pour le Jeu est une **carte essence MOBIL d'une valeur de 300 000 F, valable 1 an** et dont les modalités précises sont les suivantes :

- Carte de paiement valable pour tout achat de carburant **dans n'importe quelle station Mobil de Tahiti** (sauf Tautira et Vairao), **Moorea et Bora Bora**,
- Le montant chargé sur la carte sera de **25 000 FCFP par mois**, pendant 12 mois,
- **Les crédits non consommés** pendant ce mois **ne pourront pas être reportés** au mois suivant et **seront perdus**.

G. DEPOT DU REGLEMENT

Le Règlement Général des jeux SMS 2024 et l'annexe du jeu PLEIN sont disponibles au siège de TNTV et déposés chez Me LEHARTEL Gérard, huissier de justice à Papeete. Ces documents sont également accessibles sur www.tntv.pf.

Il est rappelé, que dans l'hypothèse où le lot ne serait disponible ou ne pourrait être fourni au gagnant par le partenaire commercial du Jeu pour des raisons indépendantes de sa volonté ou pour cas de force majeure, TNTV fera son possible pour demander à son partenaire commercial de remplacer ledit lot par un lot d'une valeur équivalente.